



Annexe à l'arrêté préfectoral n° 2008-651 du 02/04/2008

La Préfète
B. Abollivier
 Béatrice ABOLLIVIER

Commune de L'ESCALE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
R Zones d'interdictions	1,1 : inondations
B Zones de contraintes faibles	1,2,3 : crues de torrents et de ruisseaux torrentiels
 Zones sans contrainte spécifique	2,4,5 : ravinements et glissements de terrain
	6,6 : chutes de pierres et de blocs
	6,7 : retrait/gonflement des argiles (sécheresse)
	8,8,10 : (sécheresse)

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
 ** le second à la nature du risque (caractère alphabétique pour les zones d'interdictions, caractère numérique pour les zones de faibles contraintes).

----- Périmètre d'application du PPR
 - - - - - Périmètre de la cartographie du zonage réglementaire au 1/5000
 Limite communale

Version 1

Réalisation : Alp'Géorisques Etablie le : février 2007 Echelle : 1/10000
 Edition : Alp'Géorisques Modifiée le :

APPROBATION